



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de CANOVA-GREEN (Marie-Claude), « Notice sur l'établissement du  
texte », *Théâtre complet*, POISSON (Raymond), p. 787-789

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-12521-1.p.0787](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-12521-1.p.0787)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de  
communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2022. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## NOTICE SUR L'ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Dernière comédie de notre auteur, *Les Fous divertissants* ont fait l'objet d'une seule édition séparée de son vivant, celle de Jean Ribou qui sortit en 1681, et furent inclus dès 1681 dans les *Œuvres de Monsieur Poisson*, publiés chez Ribou également. Après la mort de Poisson, la pièce fut remaniée par Dancourt, qui en tira la comédie en un acte du *Bon Soldat*, représentée le 10 octobre 1691 et publiée, sans nom d'auteur, chez Christophe David en 1718.

### L'ÉDITION ORIGINALE

*LES FOUS DIVERTISSANTS. COMÉDIE. Par R. P.* À PARIS, Chez JEAN RIBOU, au Palais, dans la Salle royale, à l'image S. Louis. M. DC. LXXXI. 1681. In-12. [4] 1-87 [1] [=92] 87 pages.

Cette édition de Jean Ribou est la seconde des comédies imprimées de Poisson à mentionner l'auteur en page de titre (l'autre étant l'édition des *Pipeurs, ou les femmes coquettes* par Pierre Le Monnier en 1671). Encore ne s'agit-il ici que des initiales de son nom. Poisson semble s'être rapidement procuré un privilège de six ans pour sa pièce, puisque l'extrait reproduit dans l'in-12 porte la date du 19 décembre 1680, soit un mois à peine après la première représentation. Signe peut-être de la hâte avec laquelle la pièce fut imprimée, l'ouvrage ne comporte pas d'épître dédicatoire, ni même d'adresse au lecteur. Seule une liste des acteurs avec l'indication du lieu de l'action précède le texte. Un exemplaire de l'édition *princeps* est conservé à la BnF sous la cote Yf 7311.

Nous avons relevé un petit nombre de négligences et d'incorrections, que nous avons corrigées tacitement et dont nous donnons la liste ci-dessous.

- Privilège, n. p., ligne 15 : « Priviilège » : Privilège.
- p. 8, v. 126 : « Toute autres choses » : toute autre chose.
- p. 9, v. 146 : « Ne t'imagines pas » : Ne t' imagine pas.
- p. 38, v. 601 : « N'est-tu pas » : N'es-tu pas.
- p. 41, v. 654 : « P'aïre » : plaire.
- p. 42, v. 659 : « Tu ne prononce pas » : Tu ne prononces pas.
- p. 43, v. 685 : « déplaisi » : déplaisir.
- p. 46, v. 739 : « savous point » : savons point.
- p. 47, v. 750 : « à la fue » : à l'affût.
- p. 63, v. 987 : « serviete » : serviette.
- p. 74, v. 1146 : « Quelle m'aime » : Qu'elle m'aime.
- p. 82, v. 1284 : « Choisissez là » : Choisissez-la.
- p. 84, v. 1332 : « ttemblant » : tremblant.

Nous avons modernisé la graphie de certains mots, tels *couvent* (écrit *convent*) ou *ramenez* (écrit *remenez*), et développé ou modifié selon l'usage moderne les abréviations du type *Mr.* ; mais nous n'avons rajouté le *e final* de *droite* ou d'*encore* que lorsque la versification le permettait. Nous avons aussi respecté dans la mesure du possible les déformations du parler de Jocrisse et du rôtiisseur tout en reprenant certaines des conventions utilisées ailleurs pour les autres parlars populaires. Nous avons ainsi gardé les mots estropiés, comme *sorcilage* pour *sortilège*, les formes verbales inappropriées de la 1<sup>re</sup> personne du pluriel, utilisées avec *je* (*j'apportons*, *j'en sommes*, *je savons*), ou des variantes phonétiques, comme *luisant* pour *lisant*, ou *éguiquette* pour *aiguillette*. Enfin, comme pour les autres pièces, nous avons systématiquement transcrit *all'* ou *alle* pour *elle* pour respecter la prononciation du mot voulue par l'auteur.

ÉDITIONS COLLATIONNÉES  
POUR L'ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

La pièce est aussi incluse dans trois des éditions des *Œuvres complètes* publiées du vivant de l'auteur.

*LES ŒUVRES DE M<sup>R</sup> POISSON.* À Paris, Chez JEAN RIBOU, au Palais, dans la Salle Royale, à l'Image Saint Louis. M. DC. LXXXI. AVEC PRIVILÈGE DU ROI. 2 tomes en un volume. In-12. Front., [50] 1-367 [1] [=418] pages. Le second tome contient *Les Fous divertissants* en pagination séparée, p. 1-87.

*LES ŒUVRES DE M<sup>R</sup> POISSON.* TOME SECOND. À Paris, Chez JEAN RIBOU, sur le Quai des Augustins, à la descente du Pont-Neuf, à l'Image Saint Louis. M. DC. LXXXII. AVEC PRIVILÈGE DU ROI. In-12. [10] 239 [i.e. 237]-367 [1] [4] 1-87 [1] [=234] pages. Le second tome contient *Les Fous divertissants* en pagination séparée, p. 1-87.

*LES ŒUVRES DE M<sup>R</sup> POISSON. DIVISÉES EN DEUX TOMES.* SECONDE ÉDITION, Corrigée et augmentée. TOME SECOND. À Paris, Chez THOMAS GUILLAIN, sur le Quai des Augustins, à la descente du Pont-Neuf, à l'Image Saint Louis, M. DC. LXXXVII. AVEC PRIVILÈGE DU ROI. In-12. Front., [8] 1-264 [=272] pages. Le second tome contient *Les Fous divertissants* en pagination séparée, p. 103-191.